



#197

JUILLET/AOÛT 2018



Manpower®

CONNAISSEZ-VOUS
VRAIMENT

**TOUS VOS
DROITS ?**

Facilitez votre vie quotidienne

Aide au logement

Loisirs et avantages CE

Crédit & projet du FASTT

Chaque jour, faisons
grandir la confiance



Accès au crédit, solutions immobilières ou aides pour votre quotidien... : Découvrez tous vos avantages spécifiques à votre statut d'intérimaire.

FACILITEZ-VOUS LA VIE AU QUOTIDIEN



FASTT SOS Location de véhicule

Dès votre 1^{ère} heure de mission, le Fastt peut vous proposer, sous 48h, de louer une voiture pour 5 €/jour ou un deux-roues pour 3 €/jour.

EN SAVOIR PLUS SUR

SOS Location de véhicule



FASTT SOS Garde d'enfants

Jusqu'à 80 heures de garde à domicile et 400 heures en crèche, par an, pour seulement 1€ de l'heure*. Des solutions adaptées à l'âge de votre enfant et réalisées par un professionnel qualifié.

EN SAVOIR PLUS SUR

SOS Garde d'enfants

TROUVEZ VOTRE "CHEZ VOUS"



L'**Avance LOCA-PASS**[®] est un prêt à 0% pour financer le dépôt de garantie (jusqu'à 500 €) demandé par le propriétaire à votre entrée dans votre nouveau logement. Il est remboursable sur 25 mois maximum.

Si vous avez travaillé plus de 507 heures au cours des 12 derniers mois, vous pouvez, en cours de mission :

- Faire une **demande de logement social en ligne**, directement sur votre espace intérimaire sur manpower.fr.
- Envisager un **prêt accession** à 1% : en complément de votre prêt bancaire, de 10 000 à 25 000 €, il vous permet d'acquérir votre résidence principale.
- Accéder aux **prêts travaux - locataire ou propriétaire**, soit 10 000 € maximum à un taux préférentiel pour réaliser des travaux d'embellissement, d'agrandissement ou d'amélioration de la performance énergétique.

Les **aides MOBILI-PASS** vous permettent de faire face aux charges supplémentaires suite à une mobilité professionnelle.

Un service assistance dédié peut également vous aider à trouver des **solutions financières en cas de difficultés dans le maintien de votre logement** (retard de paiement de loyer ou d'échéances de crédit immobilier, procédure d'expulsion en cours...).

EN SAVOIR PLUS SUR

l'Aide au Logement

PLUS DE LOISIRS POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE !

À partir de
600
HEURES
de mission

- Recevez des subventions pour des **locations et séjours en France et à l'étranger** (camping, billets d'avion...).
- Profitez de **remises dans de nombreuses enseignes** : Auchan, Carrefour, Décathlon, Nocibé...
- Commandez vos **chèques vacances**.

À partir de
900
HEURES
de mission

- Participez aux voyages organisés.



EN SAVOIR PLUS SUR
[Loisirs & Avantages CE](#)

CRÉDIT AUTO & PROJET DU FASTT, DÈS 414 HEURES DE MISSIONS



Crédit Auto

Obtenez un diagnostic personnalisé et des conseils de financement pour votre projet d'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion. Si votre dossier est réalisable, vous pouvez obtenir un prêt de 1 600 à 12 000 € (sur 12 à 60 mois).



Crédit Projet

Les conseillers financiers partenaires du Fastt étudient avec vous votre projet, et vous accompagnent pour la demande d'un prêt de 1 600 à 12 000 €, remboursables sur 12 à 60 mois.



Solutions de microcrédit

Jusqu'à 5 000 €, accessibles dès la 1^{ère} heure de mission, pour financer tout projet contribuant à faciliter votre accès, le maintien ou votre retour à l'emploi (achat / réparation de voiture, permis de conduire, déménagement...).

PLUS D'INFOS SUR

www.fastt.org/argent



**LOGEMENT, CRÉDIT, MOBILITÉ,
VACANCES, BONS PLANS, ...**
Abonnez-vous gratuitement à la newsletter

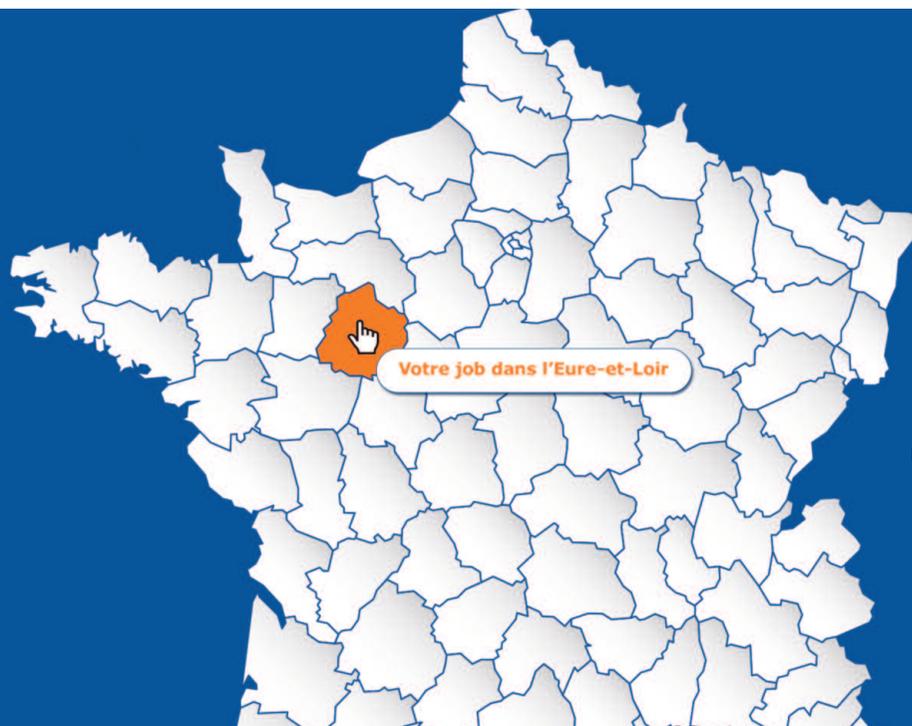
RENDEZ-VOUS SUR
[La newsletter intérimaire](#)

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
Accident du travail, arrêt maladie, bien-être
et épanouissement personnel, ...

RENDEZ-VOUS SUR
www.sante-securite-interim.fr

DÉCROCHEZ VOTRE JOB D'ÉTÉ AVEC MANPOWER !

Consultez toutes nos offres CDD/Intérim disponibles immédiatement en France.



RENDEZ-VOUS SUR
manpower.fr

*L'appli
Mon Manpower,
tout Manpower
en poche !*



TÉLÉCHARGEZ-LA
gratuitement

DÉCOUVREZ NOTRE WEBSÉRIE APPLI MON MANPOWER



RENDEZ-VOUS SUR
 **YouTube**

VOS AVANTAGES⁽¹⁾

DÈS VOTRE INSCRIPTION EN AGENCE

Accédez à des cours en ligne gratuits sur **Manpower Training**, 24h après votre 1^{ère} connexion sur *Mon Manpower*.

Pensez à activer votre CPF sur moncompteformation.gouv.fr



DÈS VOTRE 1^{ÈRE} HEURE DE MISSION

Régime de prévoyance, retraite complémentaire, service social, conseil en crédit, location de véhicule, garde d'enfant, séjours de vacances, application mobile, Congés Payés...

Accès au Compte Epargne Temps (CET).



À PARTIR DE

400 heures	Des actions de formation ou d'accompagnement de sécurisation de votre parcours.	600 heures	Comité Central d'Entreprise.
414 heures	Mutuelle Intérimaires Santé. Logement : Garantie loyers et aides financières du Fastt*.	1 600 heures	Congé Individuel de Formation. Congé Bilan de Compétences.
500 heures	Comité d'Entreprise Régional ⁽²⁾ .	2 000 heures⁽³⁾	Entretien professionnel.
507 heures	Action Logement Manpower.	16 070 heures depuis inscription	Votre anniversaire Manpower : gratification de 500 à 4 000 € ⁽⁴⁾ .

*Nouveau n° tél. du Fastt : 01 71 25 08 28



DÈS 60 JOURS DE MISSIONS CHEZ MANPOWER



Participation aux bénéfices (selon résultats Manpower).

APRÈS 1 AN D'EXPÉRIENCE



Démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

Hotline intérimaires

0 809 400 166 Service gratuit + prix appel

EN SAVOIR PLUS SUR LES

avantages intérimaires



(1) Suivant les cas, il peut s'agir d'heures de missions Manpower ou d'heures effectuées dans le travail temporaire. L'accès à certains de ces avantages est soumis à des conditions complémentaires. Ces avantages ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés sans préavis. (2) Le nombre d'heures d'ancienneté requis varie selon votre Direction Régionale. (3) À partir de 2000 h. sur les 24 derniers mois dont 1000 h. et plus sur les 12 derniers mois chez Manpower. (4) Un an = 1 607 heures d'ancienneté, soit 16 070h pour 10 ans, 32 140h pour 20 ans, et 48 210h pour 30 ans. Conditions d'octroi : franchissement d'un seuil anniversaire + 455 heures travaillées sur les 12 derniers mois et + 910 heures travaillées sur les 18 derniers mois précédant le franchissement de seuil.

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : www.fastt.org - FAFTT (Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire) : www.faftt.fr - AG2R REUNICA Prévoyance : interim.ag2ramondiale.fr, rubrique "Intérimaires" - CCE Manpower : 01 77 61 21 30, www.ccemanpower.com.

Les Comités d'Entreprise : Siège : 01 57 66 27 39, contact@cesiegmanpower.fr - IDF : 01 53 25 06 52 - Lyon : 04 78 89 22 36, contact@cesudestmanpower.com - Lille : 03 20 52 09 73, cemanpowernord@orange.fr - Strasbourg : 03 88 79 34 52, manpower.c.e@wanadoo.fr - Nantes : 02 51 83 70 71, info@ce-ouest-manpower.com - Toulouse : 05 61 49 30 00, contact@cemanpowersonouest.com.

Les CHSCT : Basse-Normandie : sec.chsct.basse.normandie@manpower.fr - Centre Poitou-Charentes : sec.chsct.pcc@manpower.fr - Flandre Hainaut : sec.chsct.flandre.hainaut@manpower.fr - Haute-Normandie : sec.chsct.haute.normandie@manpower.fr - IDF : sec.chsct.nanterre@manpower.fr - Lille : sec.chsct.lille@manpower.fr - Nantes : sec.chsct.nantes@manpower.fr - Opale Artois : sec.chsct.opale.artois@manpower.fr - PACA : sec.chsct.paca@manpower.fr - Pays de Loire/Charentes Maritimes : chsct.paysdelaloire@laposte.net - Picardie : sec.chsct.picardie@manpower.fr - Rhône-Alpes : sec.chsct.rhone-alpes@manpower.fr - Siège : sec.chsct.siege@manpower.fr - Strasbourg : sec.chsct.strasbourg@manpower.fr - Toulouse : sec.chsct.toulouse@manpower.fr. La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site Informations Sociales.

Lettre Entre Nous n°197, Juillet/Août 2018 - Manpower France SAS au capital de 50 000 000 € - RCS Nanterre 429 955 297 Siège social : 13 rue Ernest Renan - 92000 Nanterre. Tél. : 01 57 66 10 00 - Garant financier (Art. L.1251-49 et suivants du Code de Travail) BNP Paribas - 37/39 rue d'Anjou - 75008 Paris. entre.nous@manpower.fr - www.manpower.fr - Directeur de la publication : Corinne Mao - Réalisation : Dialogues Conseil - N° ISSN : 1626-8563 - Imprimé sur papier 100% recyclé.



RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS
SUR VOTRE ESPACE
Mon Manpower



Facilitez votre
vie quotidienne

Aide au logement

Loisirs et avantages CE

Crédit & projet du FASTT

Décrochez votre job d'été

Appli Mon Manpower

Vos avantages